



RAPPORT D'ACTIVITES AGEPLA 2023

Rapport Moral



Le principal est là : Notre mission de groupement d'employeurs a permis, encore une fois, de répondre aux besoins de personnel de nos Associations adhérentes, tout en favorisant la création et le maintien d'emplois.

Cette réussite de pouvoir apporter satisfaction à nos adhérents découle d'un côté de l'engagement des acteurs internes, notamment la directrice et son équipe, les salariés mis à disposition, les bénévoles et membres du conseil d'administration. De l'autre les acteurs externes de notre groupement, les entreprises, les partenaires institutionnels et financiers. Ce travail collectif ou devrais-je dire cette « intelligence collective » nous a permis d'atteindre nos objectifs et je tiens donc ici à vous en remercier tous.

Pour toute structure associative, les chiffres sont essentiels et cette année 2023 a connu une baisse d'activité. Néanmoins malgré un contexte économique inflationniste, nous avons continué nos efforts et maintenu notre niveau d'implication, répondant ainsi aux besoins de nos adhérents.

Nous avons aussi réalisé l'année dernière, deux étapes importantes. La première était de conforter et de consolider le travail réalisé par notre équipe administrative. Ainsi avec la Directrice, Madame Edwina PINTO, nous avons mené une réflexion de fond permettant la réorganisation des collaborateurs et des tâches individuelles. Au quotidien, cela a permis d'optimiser le fonctionnement à la fois en interne mais aussi en externe. Ce nouveau pilotage doit faciliter le travail de chacun et développer, de cette façon, notre niveau d'efficience.

La seconde étape, cruciale à nos yeux, a été de rechercher un nouveau prestataire de paie. Nos démarches nous ont permis de nous rapprocher du CRGE, structure fédérative des groupements d'employeurs. La fin d'année 2023 a été propice aux tests et vérifications techniques, ce qui me permet d'affirmer à ce jour, que notre coopération avec le CRGE est consolidée et que ce partenariat a de beaux jours devant lui.

En ce qui concerne nos projets 2024, AGEPLA va déménager en fin du premier semestre sur la commune de Basse-Goulaine. Nous quittons à regret Nantes, la convention avec la Ville arrivant à terme. Néanmoins nous restons et resterons toujours actifs sur la Métropole Nantaise, dans la mesure où AGEPLA est reconnue pour son domaine d'activité aux travers des différentes Associations adhérentes.

Je ne peux terminer ce rapport 2024 sans reprendre ma conclusion de celui de 2023. Nous devons encore et encore redoubler d'efforts pour élargir notre horizon vers de nouveaux adhérents, de nous ouvrir à de nouveaux partenaires tout en maintenant notre bon esprit de collaboration entre les équipes salariées et les membres du conseil d'administration.

Pour employer un terme sportif en lien avec les Jeux Olympiques, **nous avons des épreuves à relever pour construire l'avenir**. Je souhaite donc que le plus grand nombre d'entre vous y participe et en unissant nos ressources nous relèverons ces défis.

Ludovic Marinier, Président AGEPLA

Rapport d'activités

En quelques mots :

L'année 2023 constate une nette diminution de l'activité (- 16 points par rapport à 2022). ‘

Force est de constater que les budgets en général sont à la baisse, et notamment dans les écoles, puisque nous connaissons une reprise en directe de nos salariés, assez significative, pour répondre à des besoins financiers.

Au-delà de cela, nous constatons également une difficulté dans le recrutement : les candidats peinent à nous rappeler, à se présenter aux entretiens, à rester sur le poste.

De plus, 2023 est marquée par un fort turn over de l'équipe permanente (arrêt maladie, congé parental, démission...) impliquant une perte de réactivité et de confiance de nos adhérents et salariés.

Le nombre d'adhérents est en baisse : 62 adhérents actifs contre 67 en 2023.

Le tableau peut paraître assez pessimiste mais nous avons également pris conscience de nos limites et mettons en œuvre en 2024 les efforts nécessaires pour remonter la situation

Nous pouvons néanmoins toujours compter sur un Conseil d'Administration présent et fort de ses propositions d'amélioration et de développement.

Nos salariés :



29 hommes



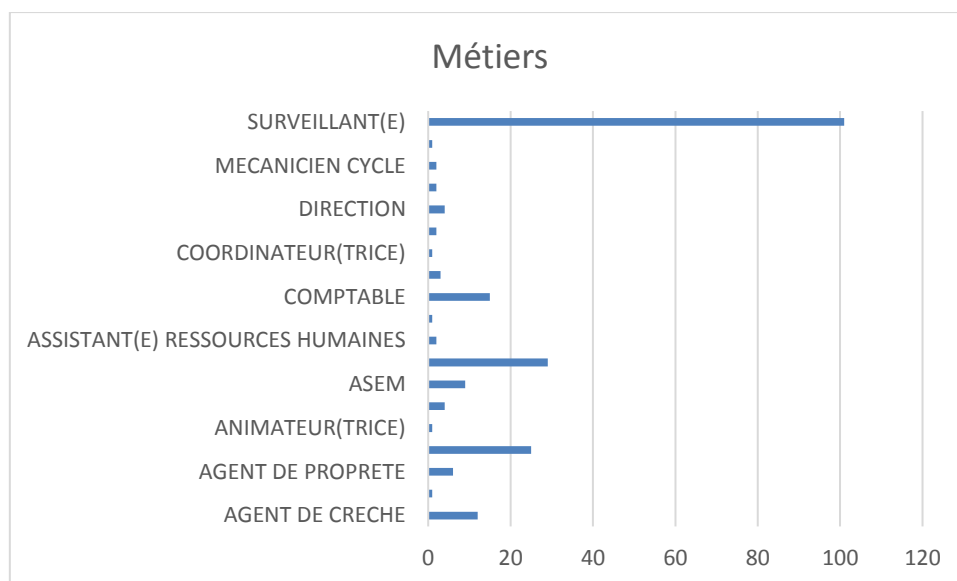
192 femmes

Soit 221 salariés sur l'année 2023

Malgré des offres d'emploi ouvertes aux hommes et aux femmes, force est de constater que les postes à temps partiels séduisent un plus grand nombre de femmes que d'hommes.

De même, les métiers les plus représentés dans notre activité sont ceux liés à la surveillance et au personnel de crèche. Les métiers « supports », tels que la comptabilité, la gestion administrative ou encore les ressources humaines sont également pourvus par un public féminin.

Métiers mis à disposition



En 2023, le métier de surveillant est le plus représentatif à hauteur de 47% de nos effectifs, soit 101 personnes recrutées sur l'année. Au 31 décembre 2023, nous n'avons que 27 personnes toujours en poste dans ce métier. Cela met en évidence la difficulté du recrutement dans ce secteur : le volume horaire est peu élevé et les salariés ne restent pas, privilégiant des contrats à nombre d'heures supérieures.

Nous notons tout de même, une belle augmentation des profils tertiaires qui représentent en 2023 plus de 20%.

Nous avons à cœur de réussir à développer l'emploi partagé sur les métiers administratifs pour répondre au véritable objectif des groupements d'employeurs (mutualisation des temps de travail sur des métiers où le temps plein n'est pas nécessaire pour la taille de nos adhérents).

Nous nous sommes spécialisés dans le recrutement de ces compétences et l'équipe possède les qualifications nécessaires pour accompagner nos adhérents et nos prospects dans l'identification de leurs besoins et la mise en œuvre de leur recrutement en mettant à leur disposition du personnel formé.

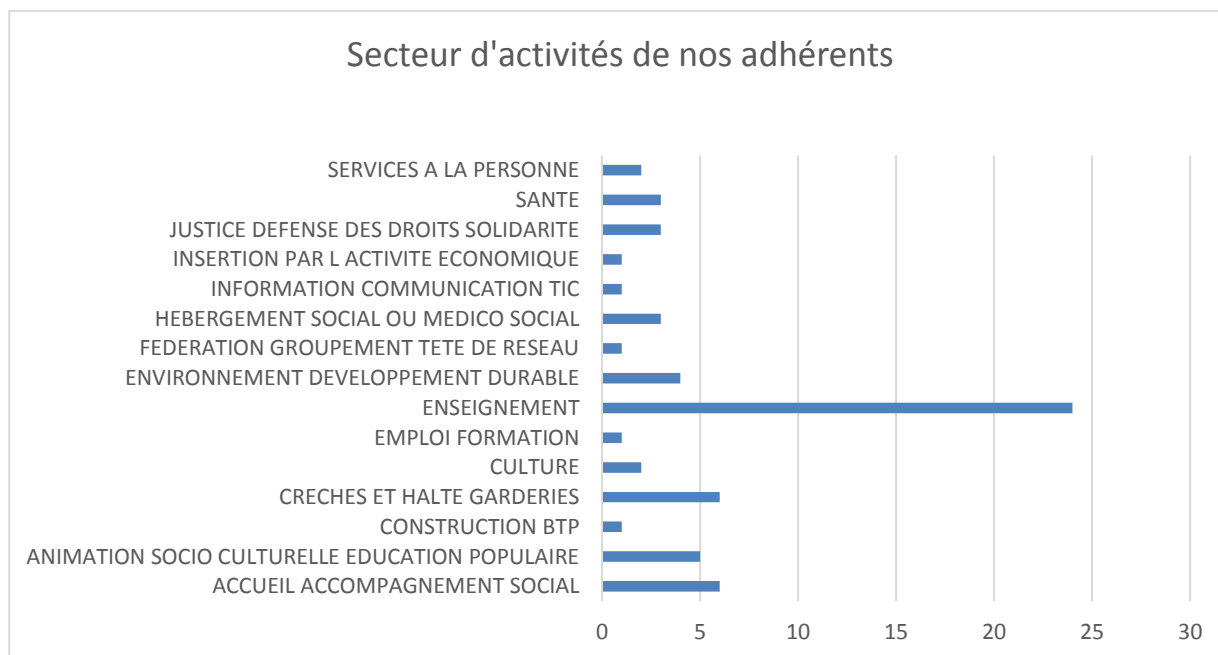
Les adhérents :



62 adhérents

15 secteurs d'activités représentés

95% des adhérents se trouvent à Nantes métropole



Dans la continuité de la présentation des salariés, il est donc évident que le secteur de l'enseignement est celui qui est le plus représenté dans notre structure

AGEPLA étant un acteur reconnu dans le secteur associatif, le développement de son activité passe énormément par le bouche à oreille, et par la satisfaction de nos adhérents quant au travail accompli par l'équipe administrative et par les salariés mis à disposition.

Nous essayons de faire preuve de réactivité dans les demandes faites par nos adhérents. Cependant, la difficulté liée au recrutement ne nous permet pas de répondre à toutes les demandes et peut engendrer des frustrations pour nos adhérents. Il est donc important de comprendre que nous n'avons pas un vivier permanent permettant de répondre facilement à des besoins urgents sur des temps partagés. Nous remettons donc en évidence que nous avons une obligation de moyens et non de résultats sur les demandes faites et que tous les efforts sont déployés pour atteindre le résultat attendu. Notre vocation est avant tout de créer des emplois durables grâce au partage, ce qui parfois demande un peu de temps.

En 2023, nous avons établi :



555	Factures
31 365	Heures facturées
1 063	Bulletins de paie



806	Contrats de travail
------------	----------------------------

Un Groupement d'Employeurs n'est opérationnel que si l'équipe gestionnaire est en mesure de répondre aux attentes des adhérents.

Comme nous l'avons dit précédemment, notre équipe a connu des difficultés tout au long de l'année 2023 et s'est retrouvée à plusieurs reprises en sous effectif. Cela a eu un impact sur la réactivité de par la perte d'informations engendrée par les absences.

Nous admettons avoir eu des moments de flottements où nous devons gérer en priorité la gestion administrative du personnel (notamment la paie)

Les difficultés que nous avons rencontrées ne doivent pas être cachées, car elles expliquent aussi nos résultats et nous mettent à niveau avec les différentes structures qui connaissent aujourd'hui les mêmes problèmes que nous.

En 2023 c'est :



CDI	54	
CDD	167	tout au long de l'année



ETP	21	(équivalent temps plein)
------------	-----------	---------------------------------

Notre politique de communication :

En 2023, nous avons subi les conséquences de notre sous effectif et avons donc fait le choix de mettre de côté la communication faite sur les réseaux. Ceux-ci ont été peu mis à jour et nous travaillons en 2024 sur une meilleure visibilité de nos actions en communication



Nos orientations pour les prochaines années :

Nous sommes conscients en 2024 des difficultés conjoncturelles auxquelles le GE devra faire face dans les années à venir.

Les associations, de part la diminution de leurs budgets, tentent de gérer leurs salariés en interne, plutôt que de faire appel à nos services.

Cependant, le principe même du groupement d'employeurs qui est de mutualiser les temps partiels pour construire des temps pleins ou temps partiels choisis est toujours d'actualité.

C'est pour cela que nous tentons de développer encore les métiers du tertiaire (comptabilité et administratif).

En termes de visibilité, nous travaillons sur la mise à jour de nos sites internet et aurons, à compter du 2 septembre 2024, une alternante en communication qui viendra appuyer cette démarche.

En 2024 nous faisons face néanmoins à un changement majeur, très important, puisque nous ne serons plus hébergés dans les locaux de la ville, ce qui était pour nous une aide financière importante. A compter du 8 juillet 2024, nous déménagerons dans des locaux privés sur Basse-Goulaine. Les nouvelles propositions d'hébergement faites par la ville de Nantes ne correspondant pas à nos besoins, nous avons fait le choix (pour des raisons financières), de nous excentrer. Ce coût supplémentaire est directement impacté aux adhérents par une augmentation des tarifs de l'ordre de 3 points.

Notre rayon d'action étant la Loire Atlantique, notre implantation géographique a peu d'incidence. Nous continuerons de travailler sur le secteur de Nantes Métropole tout en migrant vers une zone d'activités qui se développe avec des entreprises de toutes tailles. C'est un terrain vierge qui nous permettra un développement qui profitera à tous, nos adhérents comme nos salariés.'

Continuer à développer AGEPLA auprès de nos structures adhérentes et conquérir de nouveaux adhérents par notre présence physique est bien l'une de nos priorités.'

L'horizon n'est pas noir, car nous fêterons en 2026 les 20 ans de notre groupement d'employeurs et souhaitons, d'ici 2 ans, nous réaffirmer dans notre métier par une présence accrue et proposer une meilleure connaissance de notre Groupements d'Employeurs. '

